

La Distribution en Pologne

d'après **Andrzej Stachnik** (ORFE Pologne)



La Pologne compte plus de 38 millions d'habitants (38 654 000). Il y a 712 hôpitaux dont 694 publics représentant 198 688 lits et 5425 cliniques (3 378 publiques, 2 047 non publiques). Les pharmacies sont au nombre de 8 600, dont 7 300 privées, avec un nombre moyen d'habitants par pharmacie de 4 700.

La Pologne est un pays très intéressant en terme de chaîne pharmaceutique. Il n'y a pas de réglementation réduisant la possibilité de créer une chaîne de pharmacies.

STRUCTURE DE LA DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE

La structure du marché n'est pas différente de celle existant dans d'autres pays en Europe. Les producteurs sont en relation avec les pré-grossistes de sorte que presque 30% du marché total passe du producteur au pré-grossiste, puis du pré-grossiste au grossiste et, enfin, du grossiste aux pharmacies et aux hôpitaux.

Il y a aussi des liaisons directes entre producteurs et grossistes, tandis que quelques producteurs vendent directement les produits aux pharmacies, mais il s'agit d'une faible part du marché, de l'ordre de 5%. Ainsi, pour le marché hospitalier, la majorité de la distribution se fait des grossistes aux hôpitaux, pas du producteur aux hôpitaux.

Pour les médicaments de prescription médicale, la promotion est faite par le médecin qui délivre une ordonnance au patient, lequel se rend à la pharmacie. Pour les produits OTC, depuis quelques années il y a des campagnes de promotion, auxquels participent les médias ; cette promotion touche directement les pharmacies et les patients.

Marché des médicaments : les fournisseurs

Près de 400 laboratoires pharmaceutiques exercent actuellement sur le marché polonais dont environ 100 firmes polonaises et 300 firmes étrangères. Parmi ces laboratoires, les 10 plus importants sont Servier, Polpharma, GlaxoWellcome Poznan, Novartis Pharma, Novo Nordisk, GlaxoWellcome, Merck Sharp & Dohme, Sanofi-Synthelabo, Aventis, Janssen-Cilag.

Il n'y a que 5 pré-grossistes actuellement sur le marché polonais, l'un d'entre eux étant ORFE, tandis que Central Cefarm doit être bientôt privatisé. Il y a presque 400 grossistes en activité. Le nombre peut paraître important mais il ne faut pas oublier que l'économie libre a été instituée il y a seulement 10 ans. Il y a 11 ans, quand la chaîne de distribution était contrôlée par l'Etat, il n'y





Pré-grossistes Services à valeur ajoutée pour les laboratoires

- **Enregistrement**
- **Traitement des formalités de mise en vente et de renouvellement de produits**
- **Services complets d'entreposage**
 - Stock sous douane
 - Importations de médicaments
 - Importation de médicaments non enregistrés
 - Importation de médicaments psychotropes
 - Traitement des échantillons des fournisseurs
 - Entrepôt domestique
- **Gestion professionnelle des stocks**
- **Répartition et transport aux grossistes, pharmacies et hôpitaux**
- **Appel d'offre des hôpitaux**



8



Pré-grossistes Services à valeur ajoutée pour les laboratoires

- **Services des Directeurs régionaux**
- **Reporting des données selon cahier des charges**
 - **Collecte des commandes**
- **Prévision des conditions de commande et de livraison**
 - **Crédit**
- **Livraisons de médicaments de premier secours**



9



Grossistes

- **Actuellement le marché pharmaceutique polonais est composé d'un total de 400 grossistes**
 - 200 actifs
 - 200 spécialisés
- **Nombre total d'entrepôts : 700**
- **Part du marché total : 70 %**
- **Prestations :**
 - livraisons directes aux pharmacies : 2 fois par jour à environ 7 000 officines
 - environ 20-80 entrepôts
 - livraisons directes aux hôpitaux
 - promotion
 - télémarketing

5



PHARMACIES

- **Il y a actuellement 8 600 officines, dont :**
- **Nombre d'habitants par officine : 4 700**
- **Chiffre d'affaires moyen d'environ 375 000 USD**

HOPITAUX

- **Total de 712 hôpitaux dont :**
- **Nombre total de lits : 197 635**
- **Nombre annuel moyen de patients : 5,5 millions**
- **La réforme du système de santé aura pour conséquence la fermeture d'environ 30 % des hôpitaux dans les 3-5 ans à venir**

6

avait que 18 grossistes et le système était entièrement centralisé. Lors du changement de réglementation il y a 10 ans, les grossistes étaient presque 2000 ; chaque année leur nombre diminue et le processus de consolidation se poursuit.

Les pré-grossistes

En Pologne, les pré-grossistes jouent un rôle très important en raison du grand nombre de grossistes et aussi par la valeur ajoutée dans la chaîne qu'ils représentent pour les laboratoires. En effet, ils assurent :

- l'enregistrement,
- le traitement des formalités de mise en vente et de renouvellement des produits,
- les services complets d'entreposage qu'il s'agisse de stocks sous douane (importations de médicaments, notamment non enregistrés et psychotropes, traitement des échantillons des fournisseurs) ou d'entrepôts domestiques,
- la gestion professionnelle des stocks,
- la répartition et le transport aux grossistes, aux pharmacies et aux hôpitaux,
- l'appel d'offre des hôpitaux,
- les services des Directeurs régionaux,
- le reporting des données selon le cahier des charges,
- la collecte des commandes,
- la prévision des conditions de commande et de livraison,
- le crédit,
- les livraisons des médicaments de premier secours.

Les grossistes

Actuellement, le marché pharmaceutique polonais est composé d'un total de 400 grossistes dont 200 sont spécialisés. Le nombre total d'entrepôts est de 700. La part du marché total assumée par les grossistes est de 70% ; ils assurent les livraisons directes aux pharmacies (environ 7000 officines 2 fois par jour), en liaison avec 20 à 80 entrepôts, les livraisons directes aux hôpitaux, la promotion, le télémarketing.

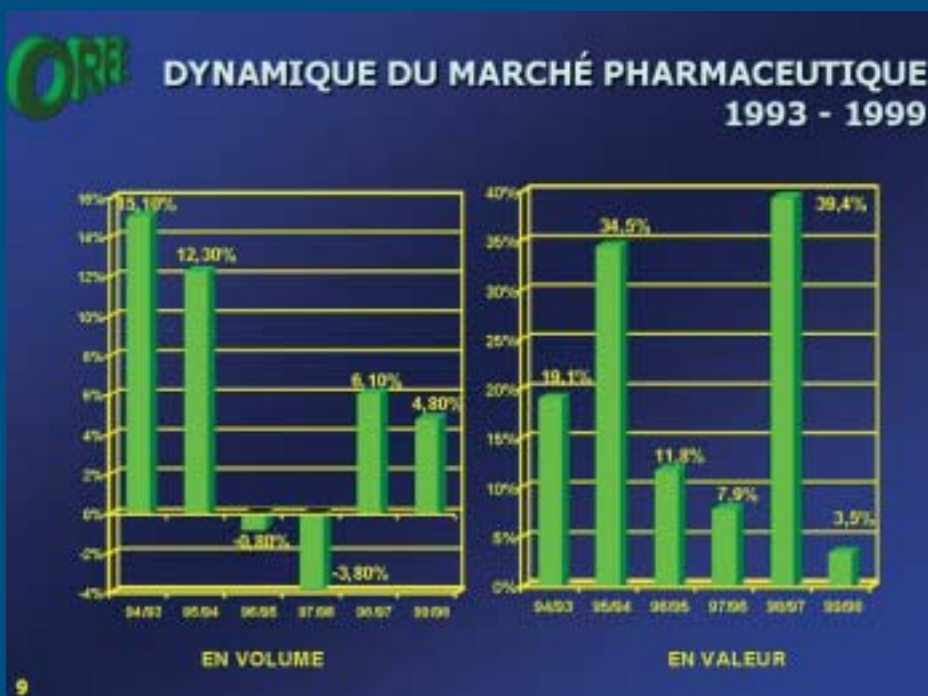
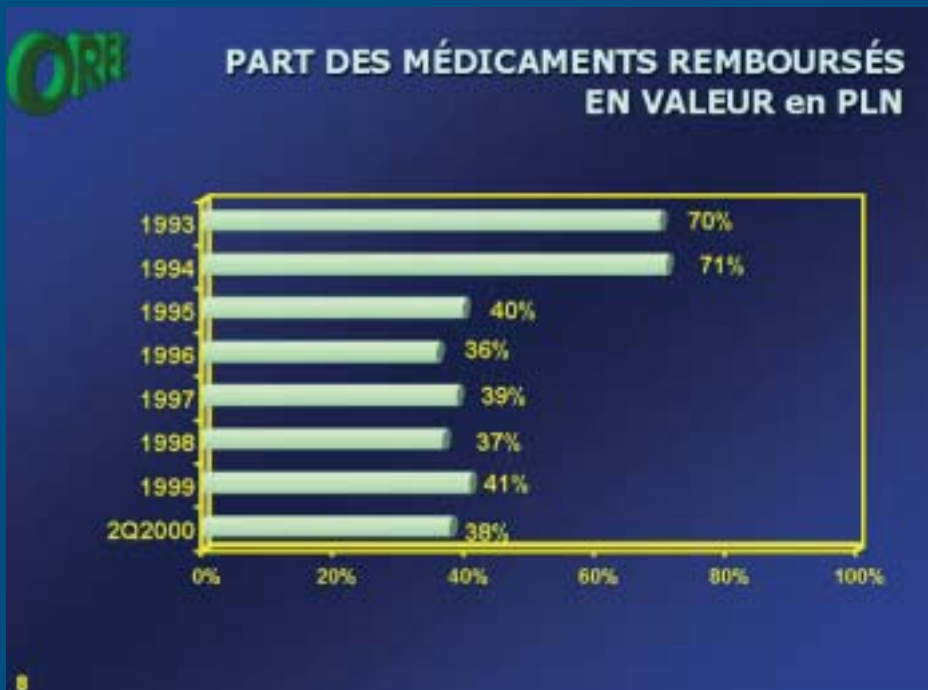
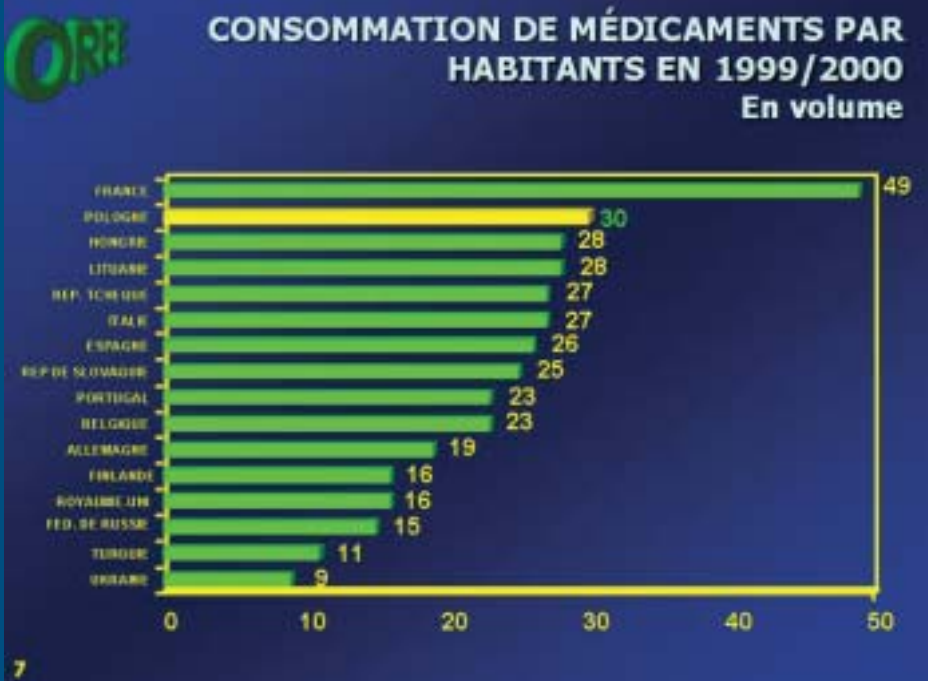
Pharmacies et hôpitaux

Comme cela a déjà été mentionné, il y a actuellement 8600 officines, dont 7292 privées, en Pologne, avec 4700 habitants par officine.

Pour ce qui concerne les hôpitaux, on en compte 712, dont 694 publics (59 propriétés du ministère, 635 dépendant des collectivités locales). Le nombre total de lits est de 197 635 et le nombre annuel moyen de patients est 5,5 millions. Dans les 3 à 5 ans à venir, la réforme du système de santé entraînera la fermeture d'environ 30% des hôpitaux.

LE MARCHÉ POLONAIS DANS LE MARCHÉ PHARMACEUTIQUE EUROPÉEN

Le marché polonais représente 1,9 millions de dollars US. La Pologne est au 4^{ème} rang en Europe pour ce qui concerne la consommation d'unités (1169 millions de boîtes par an). Il s'agit donc d'un gros potentiel mais la question se pose de savoir pourquoi ce marché est si petit en chiffre d'affaires. La réponse se trouve dans le prix unitaire moyen : 1,6 dollars US avec des génériques très bon marché tandis que les prix sont normaux pour les laboratoires internationaux.



ORP **Pologne Changements de situation après 1989**

- Nouvelle situation politique et économique après 1989**
 - Le marché polonais s'ouvre aux laboratoires étrangers
 - Privatisation
 - Libéralisation des lois, permettant :
 - de créer des entreprises privées (pharmacies, grossistes)
 - d'importer
 - Lacunes de la réglementation, permettant :
 - la création de presque tous les types d'activités
 - réglementation peu claire, permettant presque toutes les interprétations de la loi et des constructions juridiques créatives (chaos juridique), ainsi que le contournement de la réglementation
- Des grossistes pharmaceutiques privés s'établissent afin d'assister et d'aider les laboratoires étrangers à atteindre les officines polonaises**
1990 - 1992

1 720 grossistes actifs

↓

3 500 pharmacies

Aussi il est attendu une énorme croissance du marché grâce au potentiel représenté par les possibilités d'augmentation des prix.

Si l'on considère la consommation de médicaments par habitant, la Pologne se situe au deuxième rang européen avec 30 boîtes par personne (derrière la France : 49 boîtes). Mais en raison du prix plus bas, la consommation en valeur est seulement de 49 dollars US, donc très faible.

Dans le marché polonais, il faut distinguer les médicaments produits localement et ceux qui sont importés. L'importation en terme d'unités représente 29% ; exprimée en dollars américains, elle correspond à 65% du chiffre d'affaires.

Si on distingue maintenant, dans la consommation, produits OTC et de prescription, il y a, en terme d'unités, 48% pour l'OTC (52% pour la prescription) et, en termes de valeur, 30% pour l'OTC (70% en prescription).

Concernant la part des médicaments remboursés, elle était en valeur de 70% en 1993 ; aujourd'hui, elle n'est plus que de 38% ce qui correspond à un des pourcentages les plus bas en Europe.

L'histoire du marché pharmaceutique polonais témoigne de sa dynamique avec des taux de croissance de presque 35% en 1995 par rapport à 1994 et de près de 40% entre 1997-1998. Le marché hospitalier a plus ou moins la même dynamique avec plusieurs années d'augmentations conséquentes (38% en 1995, 26% en 1998). La mise en œuvre de la réforme de santé, il y a exactement 1 an et demi, a entraîné une baisse de presque 7%.

D'un point de vue prévisions pour les années à venir, la croissance annuelle attendue est de 9 à 12%. Les clés de cette croissance sont l'internationalisation, apportant un plus au marché, ainsi que l'arrivée de nouveaux produits, de nouveaux enregistrements, et aussi des calculs de prix différents pour les génériques.

DISTRIBUTION ET STRUCTURE DE LA DISTRIBUTION

Le processus de regroupement des grossistes a débuté. Ainsi, il n'y avait que 2 grossistes ayant une part de marché supérieure à 4% en 1997 ; ils sont 5 en 2000. Ils étaient 26 à avoir 50% de la part du marché en 1997 et seulement 6 en 2000.

HISTORIQUE DU MARCHÉ PHARMACEUTIQUE POLONAIS

Avant 1989, la structure de la distribution est nationalisée. Le délai normal pour la distribution est de 7 à 12 mois.

Après 1989, il y a une nouvelle situation politique et économique, avec ouverture du marché polonais aux laboratoires étrangers, privatisation, libéralisation : des lois permettant de créer des entreprises privées (pharmacies, grossistes), d'importer. Les lacunes de la réglementation permettent la création de presque tous les types d'activité et quasiment toutes les interprétations de la loi ainsi que le contournement de la réglementation. Des grossistes pharmaceutiques privés s'établissent afin d'assister et d'aider les laboratoires étrangers à atteindre les officines polonaises.



Réforme du système de santé 1999

- Introduction d'un remboursement limité par médecin - régionalement déjà en place
- Apparition d'un nouvel organisme (Kasa Chorych) autorisé à contrôler les médecins et officines
- Description du champ de compétence du médecin de famille ; un projet national, mais avec des modifications au niveau régional
- Contrôle strict des dépenses générées par les médecins et hôpitaux

11

Source : IMS Santé



NOUVELLE REGLEMENTATION EN POLOGNE 2000

- Conformément à un arrêté du Ministère des Finances en date du 31 mars 2000, l'application de la marge de gros officielle de 11 % sur les produits pharmaceutiques (à laquelle s'ajoutent les taxes et droits de douanes) est obligatoire
- Dans les cas où les chiffres d'affaires des produits pharmaceutiques est réparti entre plusieurs agents (grossistes), la marge est aussi répartie entre eux, selon les accords conclus
- Il n'est plus possible de corriger l'assiette de calcul de la marge par la différence du taux de change de la monnaie concernée entre la date d'importation et la date de vente
- D'autres modifications sont attendues dans les mois à venir

12



Mission de ORFE S.A.

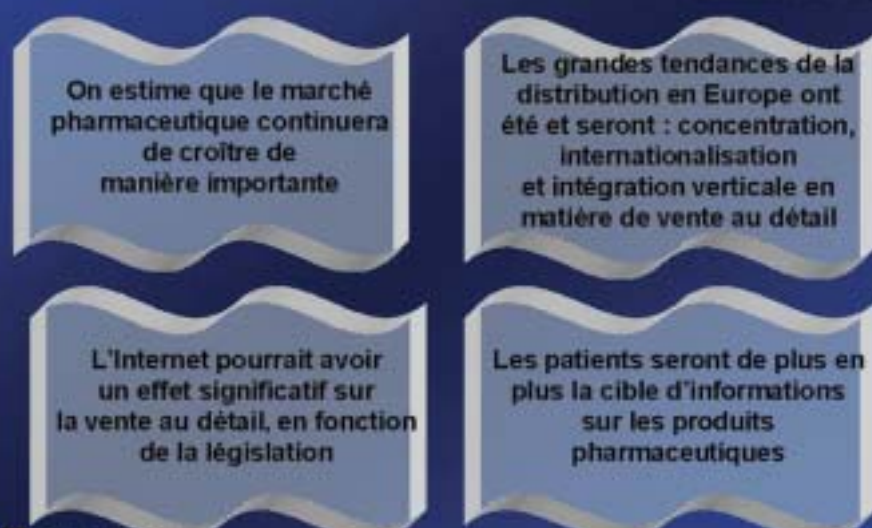
Fournir des services à haute valeur ajoutée au secteur pharmaceutique



13



Évolution du système de santé Prévisions 2001 - 2005 TENDANCES



14

Source : IMS Santé

En 1999, devant l'augmentation considérable des dépenses de santé, le gouvernement a mis en place une réforme du système de santé, marquée par l'introduction d'un remboursement limité par médecin, l'apparition d'un nouvel organisme autorisé à contrôler les médecins et officines, la description du champ de compétence du médecin de famille, le contrôle strict des dépenses générées par les médecins et les hôpitaux.

En 2000, est intervenue une nouvelle réglementation. L'application de la marge de gros officielle de 11% sur les produits pharmaceutiques est devenue obligatoire. Dans les cas où les chiffres d'affaires des produits pharmaceutiques sont répartis entre plusieurs agents, la marge est aussi répartie entre eux selon les accords conclus. Il n'est plus possible de corriger l'assiette de calcul de la marge par la différence du taux de change de la monnaie concernée entre la date d'importation et la date de vente.

D'autres modifications sont attendues dans les mois à venir.

LES ACTEURS DE LA DISTRIBUTION EN POLOGNE

Aujourd'hui le système de distribution est très simple : il y a les producteurs, les pré-grossistes, les grossistes (passés de 2000 à 400), les pharmacies et les hôpitaux, les patients.

Qui sont les acteurs ? Ce sont les grossistes privés. Le leader du marché est Prosper avec 10 à 11% de part de marché. Il y a aussi Farmacol et PGF, c'est-à-dire Polish Pharmaceutical Group, ainsi que des laboratoires publics.

LE GROUPE ORFE

Tout a commencé il y a 10 ans lorsque les laboratoires internationaux ont décidé d'investir en Pologne. L'idée, derrière ces investissements, était d'être leader sur le marché avec l'activité de pré-grossiste et une grande offre de services.

Aujourd'hui, la mission de ORFE est de fournir des services à haute valeur ajoutée au secteur pharmaceutique, avec 3 domaines : les pré-grossistes (72 fournisseurs et 1500 produits), les grossistes (250 fournisseurs, 11000 produits), les détaillants avec les 70 pharmacies que nous possédons actuellement, en espérant une prochaine expansion.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DU MARCHÉ POLONAIS

Plusieurs paramètres, plusieurs tendances peuvent influencer ce marché dont on estime qu'il continuera de croître de manière importante. L'Internet pourrait avoir un effet significatif sur la vente au détail en fonction de la législation.

Les grandes tendances de la distribution en Europe ont été et seront : internationalisation, intégration verticale en matière de vente au détail, concentration.

Un autre paramètre très important pour l'avenir est la macroéconomie polonaise : augmentation du revenu national par habitant, répartition harmonieuse des richesses, taux d'inflation, adhésion de la Pologne à l'Union européenne. Il y a aussi les données épidémiologiques : taux de maladies, de décès, évolution démographique avec l'augmentation de la durée de vie moyenne.